



RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

20 octobre 2020 à 19h00

visioconférence

Procès-verbal

Étaient présents :

Mme Denis, responsable du SDG

Mme Boisvert, enseignante

Mme Sarrazin, enseignante

Mme Catellier-Paquette, enseignante

Mme Rousseau, enseignante

Mme Cartier, directrice

Mme Diré, parent

M. Gauthier, parent

Mme Gagnon, parent

Mme Turenne, parent

Mme Escobar, parent

Membres parents substitués :

Mme Charpentier

Mme Fournier (absente)

1. Ouverture de l'assemblée à 19h10.

2. Vérification des présences

3. Mot de bienvenue

Mme Cartier nous souhaite la bienvenue

4. Nomination d'une secrétaire

Mme Nathalie Sarrazin s'offre de prendre le rôle de secrétaire pour l'année.

5. Adoption de l'ordre du jour

Modification: ajout au point 12: et parole aux enseignants

L'ordre du jour est adopté par Mme Gagnon et M. Gauthier

6. Suivi et adoption du dernier procès-verbal



Le dernier procès-verbal est adopté par Mme Diré et Mme Gagnon

7. Rôle du conseil d'établissement et rôle des membres

Présentation du rôle du CE par Mme Cartier. Le CE a la responsabilité de bien réfléchir et prendre des décisions en fonction du bien-être de tous les enfants. De plus, le rôle est de contribuer et de participer lors du Conseil. Aucune décision et discussion concernant spécifiquement un enfant ne sera discuté lors d'un CE. Le Conseil discute de l'école dans sa globalité et prend des décisions selon le cadre des fonctions et pouvoirs qui sont déterminés dans la Loi sur l'Instruction Publique.

Mme Cartier reviendra au prochain conseil à la question posée par M. Gauthier, concernant les assurances responsabilités.

8. Formation pour les membres du Conseil d'établissement

Les membres du Conseil d'Établissement et la direction ont le devoir de participer à une formation concernant le rôle, la responsabilité et les pouvoirs associés à leur rôle. Mme Cartier présente une première capsule donnant une vue d'ensemble et permettre aux membres d'avoir une vue d'ensemble et qu'ils puissent exercer leurs fonctions et leurs pouvoirs. La formation s'échelonne tout au long de l'année. Mme cartier enverra le lien pour voir la première capsule.

9. Élection des membres de l'exécutif

Mme Sarrazin propose Mme Diré au rôle de présidente et M. Gauthier appuie. Mme Diré accepte le rôle.

Mme Gagnon se propose comme Vice-présidente et Mme Diré appuie.

10. Présentation des règles de régie interne- dénonciation d'intérêt

Présentation par la direction du fonctionnement des règles et de la présence au CE.

Comme nous avons 2 parents membres substitués, Mme Gagnon propose l'appel des substitués, advenant l'absence d'un membre



parent, se fasse par ordre alphabétique. Cette proposition est appuyée par Mme Denis. La modification sera apportée au document.

Le document des règles de régie interne comprend les façons de faire du Conseil d'établissement, le nombre de personnes présentes pour atteindre le quorum, la répartition des membres, les points à l'ordre du jour.

Le calendrier des rencontres ainsi que l'ordre du jour sera placé sur le site de l'école. Le procès-verbal suivra dans les 48 heures et sera approuvé à la rencontre suivante.

Une dénonciation d'intérêt devra être signée en tout temps au cours de l'année. Dans une situation de conflit d'intérêt, le membre devra être retiré du vote ainsi que de la discussion.

Mme Gagnon propose les règles de régie interne et est appuyée par Mme Boisvert.

Mme Cartier nous présente une procédure temporaire de participation à distance du Conseil en temps de COVID.(régie interne).

M. Gauthier propose la procédure et Mme Diré appuie.

11. Proposition du calendrier des rencontres –communication parent-C.E

Il y aura 6 rencontres au cours de l'année.

Mme Cartier propose les dates suivantes: 17 novembre, 12 janvier, 16 mars, 13 avril et 25 mai.

Les rencontres se déroulent les mardis à 19 heures.

Mme Denis propose le début des rencontres à 18h45 et Mme Boisvert appuie. Mme Gagnon et M. Fournier désirent de garder l'heure de 19h00.

M. Gauthier demande le vote.

Discussion en lien avec le quorum. Il y a changement dans la décision des membres concernant le vote.

M. Gauthier propose d'annuler le vote et Mme Gagnon appuie. Il n'y a pas d'opposition.

Les rencontres proposées seront donc à 19heures.



12. Parole à la responsable du service de garde et aux enseignants

Au service de garde, on s'adapte et l'équipe travaille fort.

Mme Catellier nous parle de la rentrée, les heures de travail, l'importance de la tâche et les consignes sanitaires.

Au préscolaire, les enseignantes ont reçu la visite de Fifi le clown en début d'année.

Des enseignantes ont manifesté le désir de recevoir des invités culturels à l'école. Il n'y aura pas de sorties scolaires de prévue cette année.

13. Questions diverses

Budget de 100\$ pour le C.E , permettra de souligner l'apport des bénévoles de l'école, dont les membres du CÉ.

Mme Catellier propose et Mme Sarrazin appuie

14. Levée de l'assemblée à 20h35.

Claudia Diré
Présidente,
Conseil d'établissement
École Sacré-Coeur

Julie Cartier
Directrice,
École Sacré-Coeur